

Poxel publie son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre 2026 et annonce le report de la publication des comptes 2025

- Les ventes nettes consolidées de TWYMEEG® au Japon pour le 2^{ème} trimestre 2026 ont atteint 2,9 milliards de yens (15,5 millions d'euros¹), en croissance de 32% par rapport au 2^{ème} trimestre 2025.
- Les ventes nettes consolidées de TWYMEEG® au Japon pour le 1^{er} semestre 2026 ont atteint 5,2 milliards de yens (28,2 millions d'euros¹), en croissance de 34% par rapport au 1^{er} semestre 2025.
- Sumitomo Pharma anticipe que les ventes nettes de TWYMEEG® franchiront le seuil des 10 milliards de yens sur l'exercice 2026 de Sumitomo Pharma². A l'atteinte de ce palier, POXEL recevra un bonus contractuel de 1 milliard de yens (5,5 millions d'euros¹) ; le taux de redevances passera de 10 à 12 %.
- Poxel a réalisé un chiffre d'affaires de 1,237 k€ au 2^{ème} trimestre 2026.
- Par ailleurs, Poxel annonce le report de la publication de ses comptes 2025.

LYON, France, le 30 juillet 2026 - POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2026.

Bilan de l'activité commerciale

TWYMEEG® (Imeglimine)

- Pour le trimestre clos en juin 2026, les ventes nettes de TWYMEEG® au Japon ont augmenté de 32 % pour atteindre 2,9 milliards de yens (15,5 millions d'euros¹) en comparaison des ventes du trimestre clos en juin 2025 de 2,2 milliards de yens, comme communiqué par Sumitomo Pharma.
- Pour l'exercice fiscal 2026², Sumitomo Pharma anticipe une croissance à deux chiffres modérée des ventes de TWYMEEG®. Sumitomo Pharma prévoit que les ventes nettes de TWYMEEG® pourraient dépasser les 10 milliards de yens, donnant droit à Poxel de percevoir des redevances de 12% sur l'ensemble des

¹ Converti au taux de change JPY-EUR = 185,3

² L'exercice fiscal 2026 de Sumitomo Pharma se termine le 31 mars 2027



ventes nettes de TWYMEEG® et un paiement de 1 milliard de yens (5,5 millions d'euros¹). Conformément à l'accord de monétisation des redevances conclu avec OrbiMed, les revenus seront exclusivement affectés au remboursement de l'emprunt obligataire.

Chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2026

- Poxel a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 237 milliers d'euros pour le trimestre clos le 30 juin 2026.
- Le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2026 reflète les 229 millions de yens de redevances de Sumitomo Pharma, qui représentent 8% des ventes nettes de TWYMEEG® au Japon.
- Sur la base des prévisions de Sumitomo Pharma, Poxel s'attend à recevoir 12% de redevances sur les ventes nettes de TWYMEEG® au Japon au cours de l'exercice fiscal 2026 de Sumitomo Pharma².
- Dans le cadre de l'accord de licence conclu avec Merck Serono, Poxel versera à Merck Serono une redevance fixe de 8% basée sur les ventes nettes d'Imeglimine, quel que soit le niveau des ventes.
- Conformément à l'accord de monétisation des redevances conclu avec OrbiMed, les redevances nettes positives seront entièrement affectées au remboursement des obligations d'Orbimed.

EUR (en milliers)	T2 2026 3 mois	T2 2025 3 mois	S1 2026 6 mois	S1 2025 6 mois
Redevances de l'accord avec Sumitomo Pharma	1 237	1 003	2 514	2 065
Autres	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total consolidé	1 237	1 003	2 514	2 065

¹Données non auditées

Report de la publication des comptes et de l'assemblée générale 2025

Poxel annonce le report de la publication de ses comptes 2025 et de son assemblée générale.

Le report de publication des comptes s'explique par la complexité de la valorisation des dettes en normes IFRS, au 31/12/2025, encore accrue pour leur valorisation au 31 mars par la réalisation des opérations du 1^{er} trimestre 2026 (mise en place de la ligne de BSA avec IRIS, restructuration de la dette IPF et cession du PXL 770).



À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique internationale au stade de commercialisation et de développement clinique**, spécialisée dans le développement de **traitements innovants contre les maladies chroniques graves avec physiopathologie métabolique**, incluant les **maladies métaboliques rares** et la **cardiomyopathie hypertrophique (CMH)**.

TWYMEEG® (Imeglimine), le premier produit de Poxel à cibler le dysfonctionnement mitochondrial, est commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel s'attend à recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Poxel a conclu un partenariat stratégique avec Sumitomo Pharma pour l'Imeglimine au Japon.

Pour le traitement de la MASH, le **PXL065** (*R-pioglitazone* stabilisé au deutérium) a atteint son objectif principal dans un essai de phase 2 simplifié (DESTINY-1).

Le PXL770, lui, est centré sur les maladies rares, notamment la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). Le 31 mars 2026, Poxel a annoncé la cession du PXL770 à la société Scynexis pour un montant total pouvant atteindre jusqu'à 196 millions de dollars. La société a reçu un paiement initial de 8 millions de dollars, auquel s'ajouteront des paiements à court terme pouvant atteindre 8 millions de dollars liés à des étapes de développement, et des paiements jusqu'à 180 millions de dollars liés à des jalons commerciaux. Scynexis développera le PXL 770 dans ses indications potentielles sur l'ADPKD. Cotée sur Euronext Paris, Poxel a son siège à Lyon, en France, et des filiales à Boston, MA, et à Tokyo, au Japon.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.poxelpharma.com

Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse concernant des événements futurs sont sujettes (i) à des changements sans préavis et (ii) à des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent inclure, sans s'y limiter, toute déclaration précédée, suivie ou comprenant des mots tels que « objectif », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « sera », « peut avoir », « probable », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et termes de signification similaire, ou la forme négative de ces mots et termes. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques inhérents et à des incertitudes indépendantes de la volonté de l'entreprise qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les performances réels de l'entreprise diffèrent sensiblement des résultats ou des performances attendus, exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans ce document en raison d'un certain nombre de risques ou d'incertitudes décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 de la Société disponible sur le site Internet de la Société et celui de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>). La Société



n'approuve pas ou n'est pas responsable du contenu des liens hypertextes externes mentionnés dans le présent communiqué de presse.

Contacts - Relations avec les investisseurs / Médias

NewCap

Théo Martin / Alexandre Massias

investors@poxelpharma.com

+33 1 44 71 94 94

Glossaire

Dans un souci de clarté et de transparence, vous trouverez ci-dessous une liste de mots et/ou d'expressions qui sont utilisés dans ce communiqué ou dans les autres communications de Poxel :

- **L'exercice financier de Sumitomo Pharma** s'étend d'avril à mars. À titre d'exemple, l'année fiscale 2025 va du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.
- **Redevances TWYMEEG** : Conformément à l'accord avec Sumitomo Pharma, Poxel est éligible à des redevances sur les ventes de TWYMEEG (Imeglimine) au Japon
 - Sumitomo Pharma communique le montant des ventes brutes de TWYMEEG tandis que les redevances sur les ventes de TWYMEEG sont calculées sur les ventes nettes ;
 - Les ventes nettes représentent le montant des ventes brutes dont est déduit les remises potentielles, les allocations et les coûts tels que le fret prépayé, les frais de port, d'expédition, les droits de douane et les frais d'assurance ;
 - Poxel est éligible à des redevances croissantes comprises entre 8 et 18% sur les ventes nettes de TWYMEEG de Sumitomo Pharma.
- **Redevances nettes positives** : conformément à l'accord de licence avec Merck Serono, Poxel reversera à Merck un pourcentage fixe de 8% des ventes nettes de TWYMEEG, indépendamment du niveau des ventes. Les royalties sur les ventes nettes de TWYMEEG perçues par Poxel au-delà de ce seuil de 8% sont désignées comme des redevances nettes positives. Ainsi, les redevances nettes seront positives pour Poxel lorsque les ventes nettes de TWYMEEG dépasseront 5 milliards de yens au cours d'un exercice, et que le pourcentage de redevances atteindra 10% ou plus.
- **Poxel** désigne le Groupe Poxel ainsi que les 3 fiducies suretés constituées dans le cadre des opérations de monétisation des redevances et de restructuration de la dette annoncées le 30 septembre 2024.